

CHANTRAINE INFOS



Site internet: www.mairie-chantraine.fr

ACTUALITÉS

SUEZ : votre facture d'eau



Ce message de SUEZ concerne votre facture d'eau si vous n'êtes pas mensualisé. Comme vous avez pu le constater, votre facture d'eau intermédiaire qui arrive habituellement en avril, ne vous est pas parvenue. Ceci est dû à un incident technique. Aussi, votre prochaine facture comportera l'ensemble de votre consommation annuelle. Elle vous parviendra courant septembre, comme à l'habitude. Si vous rencontrez des difficultés pour régler votre facture, le service client de SUEZ est à votre disposition pour vous apporter des solutions au 09.77.408.408 (appel non surtaxé) ou en accueil : 12 rue Léo Valentin à Epinal.

Les sacs jaunes sont de retour



La nouvelle distribution, par le **SICOVAD**, de deux rouleaux de sacs jaunes (destinés uniquement à la collecte des déchets recyclables) par boîtes aux lettres auprès des usagers, va débiter le 17 septembre prochain. La dotation sera accompagnée d'un flyer rappelant les consignes de tri. **Pour les logements où les boîtes aux lettres sont non normalisées ou non accessibles**, les rouleaux de sacs jaunes seront placés à proximité de celles-ci.

Concernant les logements collectifs, charge à chaque usager de prendre uniquement deux rouleaux de sacs jaunes et de laisser le stock restant aux voisins. Le SICOVAD et le prestataire ne pourront être responsables en cas de détournement ! En cas de réclamations, merci de vous orienter vers le SICOVAD qui seul gère les anomalies potentielles. En moyenne, une famille de quatre personnes utilise deux rouleaux par an. Si vous avez besoin de sacs supplémentaires, vous pourrez toujours en demander gratuitement dans votre mairie ou au SICOVAD (4 allée Saint-Arnould - 88 000 ÉPINAL).

La roue tourne à l'étang de Chantraine

Dans la zone de l'éco-quartier (labélisé au niveau national) l'aménagement de notre étang se poursuit dans le respect de notre histoire avec l'installation de la roue à Augets tant attendue !

Ce projet est le fruit d'une longue collaboration avec l'ENS-TIB (sujet d'études de licence de quatre étudiants, Xavier THIEROT, Lucien MONCHABLON, Maxime BLUM et Yann FABIANI, supervisés par les professeurs Anis BOUALI et Alain RENAUD) pour la partie étude conception et réalisation de la roue (chêne provenant des Vosges), complété par les études d'implantation de la société BET SIGMA d'Epinal, de plans de montages et supports provisoires étudiés par la société FRAMATEC de Dinozé (un grand merci à messieurs Luigi PISANI et Jean-Marie GALMICHE), de la réalisation des supports de montage et gabarits pour la maçonnerie par l'entreprise de menuiserie métallique Martial BOUDOT d'Epinal, de l'usinage de l'axe par la société MA Industrie de Saint-Etienne les Remiremont, et de la maçonnerie par la société BONINI de Vincey. Il convient également d'associer M. DURAND pour ces précieux conseils, Cédric JACQUOT responsable des services techniques de notre commune qui a managé et coordonné ce chantier avec entrain, rigueur et précision et l'ensemble du personnel des services techniques pour leur contribution volontaire, efficace et professionnelle.



Ainsi, **la roue à augets tourne à nouveau à l'étang de Chantraine depuis ce lundi 3 septembre 2018**, telle qu'elle le faisait il y a plus de 150 ans. Aussi, tous les concepteurs, prestataires, bénévoles, « assembleurs » vosgiens peuvent se montrer fiers du travail accompli.

Réunion publique

Une réunion publique d'information sera probablement organisée par la mairie. La date définitive de cette invitation fera l'objet d'un communiqué par voie de presse. **La thématique portera sur la politique générale de la commune dans les différents domaines de ses compétences.** S'ensuivra un échange avec le public. Vous pouvez dès à présent déposer à la mairie les sujets ou questions que vous souhaitez aborder à l'occasion de cette rencontre.



BLOC-NOTES

MCG = Maison Ch. Grandemange
® = précisions au fil des pages



SEPTEMBRE

Dimanche 16 : CONCOURS DE PÉTANQUE (triplette), La Dynaboule Chantrainoise, Bouldrome de l'Arsenal.

Dimanche 23 : REPAS DES AINÉS DE LA COMMUNE, Municipalité et C.C.A.S., MCG.

Lundi 24 : CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE CHANTRAINE, Municipalité et association des Anciens Combattants, 2 rue Jules Ferry, (devant la plaque posée à la mémoire de deux soldats américains).

OCTOBRE

Samedi 6 : CÉRÉMONIE DES CHAN'TROPHÉES, Municipalité, MCG.

Vendredi 12 : CONCERT CLASSIQUE par Bords de Marne, Église St Pierre Fourier.®

Dimanche 14 : BOURSE AUTOMNE-HIVER, La Grenouille Buissonnière, MCG.

Samedi 20 : SOUPE POTIRON CONTÉE, Association Ranaventure, MCG.

Dimanche 21 : CONCOURS DE SAUT ET D'OBSTACLES & EQUIFUN, Épinal Passion Cheval, Equ'Crin d'Olima.

L22 à V26 : ACCUEIL DE LOISIRS, Municipalité, MCG.

Mercredi 31 : GRAND JEU D'HALLOWEEN, Épinal Passion Cheval, Equ'Crin d'Olima.

Mercredi 31 : APRES-MIDI D'HALLOWEEN, Conseil des Jeunes, MCG.

NOVEMBRE

Dimanche 4 : PUCES DES COUTURIÈRES, L'Atelier des Pucés, MCG.

Dimanche 11 : CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE du 11 novembre 1918, Municipalité et association des Anciens Combattants, Cimetière.

Dimanche 11 : CONCOURS DE HUNTER & EQUIFUN, Épinal Passion Cheval, Equ'Crin d'Olima.

Samedi 17 et Dimanche 18 : TRAIL DES BROSSES, R.T.2.O., MCG.®

Vendredi 23 : THÉÂTRE (troupe les Jodelles de Dogneville), A.S.M., MCG.

Dimanche 25 : CHOUCROUTE PAROISSIALE ET LOTO, Les Loisirs Chantrainois, Maison paroissiale.

DÉCEMBRE

Dimanche 2 : FÊTE DE LA SAINT NICOLAS, Municipalité et Conseil des Jeunes, MCG.

Dimanche 9 : CONCOURS DE SAUT ET D'OBSTACLES & EQUIFUN, Épinal Passion Cheval, Equ'Crin d'Olima.

Samedi 8 et Dimanche 9 : MARCHÉ DE NOËL, La Dynaboule Chantrainoise, MCG.

Samedi 22 : GRAND JEU DE NOËL Épinal Passion Cheval, Equ'Crin d'Olima.

Dimanche 30 : FÊTE DE LA SAINT SYLVESTRE, MCG.

SOMMAIRE

■ Actualités	Page 1	■ Vie scolaire	Page 2	■ Vie de la commune	Page 3
■ Le conseil Municipal	Page 2	■ Monde sportif	Page 2	■ Ma mairie m'informe / Vie Sociale	Page 4





Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire, le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous :

SÉANCE du 3 JUILLET 2018

- * **A prononcé**, à l'unanimité, l'**admission en non-valeur** des créances pour un montant de 294.80 €.
- * **A autorisé**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à **signer la convention de mutualisation du RGPD** avec le CDG 54, à **prendre et à signer** tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale et à **désigner** le délégué à la protection des données du CDG comme étant le délégué à la protection des données pour la commune.
- * **A approuvé**, à l'unanimité, la fixation des **tarifs de l'étude garderie pour la rentrée 2018**.
- * **A approuvé**, à l'unanimité, la fixation des **tarifs ALSH**.
- * **A approuvé**, à l'unanimité, la fixation des **tarifs de la restauration scolaire pour la rentrée 2018**.
- * **A approuvé**, à l'unanimité, la révision des **tarifs de location de salles**.
- * **A décidé d'attribuer le marché de confection et livraison de repas** à la société API et **autorisé** Monsieur le Maire à **signer le marché** avec ladite société.



Vie scolaire



Rentrée scolaire 2018/2019

Avec la satisfaction d'avoir maintenu les **4 classes de l'école maternelle** (une suppression de classe avait été envisagée par l'académie), la rentrée scolaire se passe sous de bons auspices. Le nombre d'élèves à l'école maternelle approche la centaine et l'école élémentaire, quant à elle, maintient ses effectifs.

Retour de la semaine à 4 jours

Désormais, les enfants ne vont donc plus à l'école le mercredi matin. Afin de rendre service aux parents, un accueil de loisirs (A.L.S.H.) est mis en place dès la rentrée de 9h00 à 12h00 pour les enfants scolarisés à Chantraine. Les enfants peuvent être également pris en charge avant (de 7h30 à 9h00) et après (de 12h00 à 12h30). Pour toute information, contacter la Mairie au 03.29.69.19.19.



Nouveaux horaires scolaires

École maternelle Julia Colin : 8h40 à 12h00 et de 13h50 à 16h30 (l'ouverture des portes se fait à 8h30 et 13h40) ; et de **l'école élémentaire Robert Desnos** : les lundi/mardi/jeudi/vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 (l'ouverture des portes s'effectue à 8h20 et 13h50).



Prévisions d'effectifs



Les prévisions d'effectifs sont obligatoires pour l'Administration car nécessaires au bon fonctionnement des écoles. Cela est d'autant plus important pour Chantraine, qui a failli avoir une fermeture de classe en Maternelle cette année ! C'est pourquoi Madame GIRARDIN, Directrice de l'Ecole Maternelle Julia Colin, en concertation avec le Service Education de la Mairie, demande aux parents d'enfant(s) susceptible(s) d'être scolarisé(s) à la **rentrée 2019 (nouveaux élèves)**, de bien vouloir **se faire connaître avant fin octobre 2018** (par mail, sinon par téléphone aux horaires scolaires).

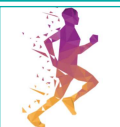
Cela concerne les enfants nés en 2016 (futurs nouveaux « Petits » en septembre 2019), en 2015 et 2014 (futurs nouveaux élèves « Moyens » et « Grands »), mais également ceux nés en 2017, en sachant que ces derniers, futurs « Tout-Petits », ne peuvent être admis à l'école qu'en fonction des places disponibles.

Répondre à cette enquête permet d'aider à établir des prévisions, mais ne tient pas lieu d'inscription. L'inscription d'un enfant à l'Ecole Maternelle Colin se fait en Mairie de Chantraine, dès le mois de mars 2019 pour la rentrée de septembre 2019. Nous vous en remercions par avance. Ecole Maternelle Colin, 3 rue Julia Colin, 88000 CHANTRAINE. Téléphone : 03/29/35/05/62. Courriel : colin.julia@numericable.fr

Le monde sportif



Trail des Brosses 2018



Comme chaque année, le trail des brosses avec ses 6 courses, rassemble un nombre important de coureurs venus de tout l'Est mais également des pays étrangers. L'an passé, **2 756 coureurs** ont franchi la ligne d'arrivée. Un des plus grands rassemblements du Grand Est. **150 bénévoles** ont travaillé, durant plusieurs jours (2 500 h. sur 4 jours) pour préparer l'événement mais également pour accueillir ces femmes et ces hommes pour le mythique TDB. **De nombreux chantrainois se sont portés volontaires** pour donner un peu de leur temps mais également proposer une façon d'œuvrer dans cette fête du trail. **Et pourquoi pas vous ?** Vous avez un peu de temps à nous consacrer, nous serions fiers de vous compter parmi l'équipe organisatrice. Pour tous renseignements : 06.80.16.76.14., vous pouvez également aller sur le site « <http://www.traildesbrosses.fr> » et vous inscrire dans la rubrique « bénévole ».

Nous savons également que plus de 2 000 coureurs engendrent des difficultés de stationnement et également de circulation rue du Général de Gaulle et en haut de la rue Jules Ferry ; nous travaillons avec les services de la commune pour mettre une signalétique adéquate en place, interdisant certaines parties de la voirie et de stationnement.

Nous vous invitons donc les **17 et 18 novembre 2018** à venir applaudir tous ces champions d'un jour qui parcourront nos belles forêts d'automne. L'identité de Chantraine fait souvent relation avec le trail des brosses. L'an passé 35 habitants de Chantraine, sportifs, ont franchi la ligne d'arrivée. Le trail des brosses, c'est la grande fête sportive annuelle de la commune !



DU CÔTÉ DE LA VIE DE LA COMMUNE

L'aménagement de l'espace accueil de la Mairie

Les travaux d'accessibilité concernant les sanitaires de l'école Robert DESNOS terminés, ceux pour la requalification de l'espace entrée, accueil et sanitaire de la Mairie ont pu être programmés en 2018, conformément à l'Ad'ap approuvé par le conseil municipal. Après la consultation des entreprises, les travaux ont pu être engagés en juin 2018 et terminés début septembre.

Le personnel du secrétariat a pris possession de cet espace totalement requalifié, plus ouvert, avec une décoration accueillante pour les usagers.

Les transformations apportées ont surtout permis de rendre l'accueil plus accessible pour les personnes en situation de handicap et un espace sanitaire spécifique a été totalement aménagé.

Le montant des travaux est de 90 000 €, dont 50 000 € pour l'accessibilité. Ils ont été subventionnés à hauteur de 40 000 € par le Département, la DETR, (État), le Fonds 2017 de Soutien à l'Investissement public Local porté par l'État, et d'autres organismes comme le Centre de Gestion des Collectivités Territoriales.

Après les travaux, le taux d'accessibilité du site de la mairie est porté de 31% à 80 %.



Les travaux de voirie



Après le remplacement des branchements plomb du réseau d'eau réalisé par l'entreprise BOUGEL, **les enduits des chaussées des rues des Vergers et Pasteur ont été programmés.**

L'importance de la fissuration de la couche de roulement de ces rues justifie cet entretien de surface. Reporter cette intervention conduirait à devoir engager très rapidement des travaux de renforcement plus importants et plus coûteux.

Après la réalisation de l'enduit, le balayage de la chaussée sera réalisé en deux étapes pour retirer les gravillons excédentaires.

Rappel : responsabilités des riverains

Les riverains doivent tailler les haies, les arbres et arracher les herbes aux bords des trottoirs !

Conformément aux dispositions réglementaires, les riverains doivent tailler les haies pour éviter qu'elles ne surplombent le trottoir et plus largement la voirie. Elles ne doivent pas dépasser la hauteur autorisée de 2 mètres. Alors ne l'oubliez pas, vous pourriez être verbalisés et la commune procéderait elle-même à la taille (mais la dépense vous incomberait). Par ailleurs, les arbres de plus de 2 m. de hauteur doivent être plantés à plus de 2 m. de la limite du domaine public, ils doivent être taillés pour que les branches ne soient pas en surplomb de la chaussée. Enfin, il ne faut pas oublier d'arracher les mauvaises herbes le long des trottoirs en limite de votre propriété,

Respecter ces règles, c'est s'engager dans une démarche de convivialité, du bien vivre ensemble et respectueuse de la sécurité et de la propreté attendue par tous les usagers du domaine public.

Sur notre commune, ce riverain doit tailler la haie qui déborde sur la chaussée. Les piétons doivent descendre du trottoir. Le domaine public ne doit pas être privatisé.



Jumelage



Du 23 au 26 août 2018, quelques Chantrinois sont partis rendre visite à nos « jumeaux » de **Cantarana**. Un programme riche et dense aussi bien dans les activités culturelles que gastronomiques a permis, cette année encore, de renforcer l'amitié entre nos deux cités, sans oublier la biodiversité qui était principalement à l'honneur. En effet, un hôtel à insectes fabriqué par les agents communaux de Chantraine (sorti difficilement de la soute du bus) a été offert aux Cantaranais ! Surprises, mais particulièrement heureuses, **Madame Robberta FRANCO**, Maire, et Madame **Margherita BONNELO**, Présidente du Jumelage, ont chaleureusement remercié les Chantrinois présents sans oublier de demander à Jean-Daniel BOXBERGER, Président de

l'association Ranaventure (comité de jumelage) de transmettre leurs plus vifs remerciements aux employés communaux et à monsieur le Maire, François DIOT. **Le jumelage vous intéresse ?** Contacter Jean-Daniel au 06.79.81.31.67.

Les concerts classiques

La saison des Concerts Classiques reprend le 23 septembre prochain par un Concert qui se tiendra à 17h00 à la Rotonde de Cap Avenir Thaon les Vosges, avec un programme alléchant : HAENDEL Water Music Concerto HWV 294 par la Symphonie du Marais. Dans le cadre de cette nouvelle saison, **deux concerts seront donnés à Chantraine**, en l'Eglise Saint Pierre Fourier. Le premier se tiendra **le vendredi 12 octobre**



à 20h30 : du musette au jazz Manouche en passant par la Lorraine, par « Bords de Marne » avec Guy Mazelin à l'accordéon et Manu Riaboy à la guitare. **Le dimanche 24 mars 2019**, nous accueillerons « Le Chœur d'Hommes de Nancy » dont le répertoire éclectique qui les caractérise allie des chants de grands compositeurs de musique sacrée de la liturgie catholique romaine et orthodoxe russe, des chants du monde profanes ou traditionnels, musiques de film, negro spirituals, chansons françaises. Vous



peuvent réserver vos billets pour le prix de 12 € en appelant le 03.29.82.53.32 ou les acheter sur place une demi-heure avant le concert au prix de 15 €. Pour les mélomanes qui souhaitent souscrire un abonnement pour les 10 concerts de la saison au prix de 160 € en catégorie A ou 127 € en catégorie B (- de 25 ans = - 50%), il convient d'appeler (03.29.82.53.32) ou de s'adresser à l'Office de Tourisme d'Épinal.

Chantraine Alternative

Des chiens et des hommes. Nos amis les chiens sont source de bonheur pour nous tous, même pour ceux qui n'en possèdent pas. Quand nous les croisons, avec leur bonne tête et leurs yeux un peu battus, c'est un sujet de conversation inépuisable. Respectons quelques règles : le chien doit être tenu en laisse ou à défaut, en forêt ou aux abords des maisons, strictement maîtrisé. Il faut ramasser les déjections ; s'il y a plus de tolérance à Chantraine qu'à Épinal du fait des surfaces en herbe, elles ne doivent en aucun cas souiller la voie publique et encore moins les aires de jeux pour les enfants. Toute médaille a son revers, comme chacun le sait.

Jacques Chapon



Le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges



Créé en décembre 1994, le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges (S.D.E.V.) est un établissement public de coopération intercommunale chargé d'organiser et de gérer le service public de distribution d'énergie électrique sur le territoire de l'ensemble des 507 Communes Vosgiennes (385 043 habitants). Propriétaire des réseaux haute tension de catégorie A (20 000 volts) et basse tension (230 volts), il en a confié la gestion (plus de 10 750 km) à l'entreprise ENEDIS, dont il contrôle annuellement l'activité. Le S.D.E.V. et ENEDIS travaillent ainsi en étroite collaboration pour répondre au mieux aux besoins des communes et des usagers, et se répartissent notamment la maîtrise d'ouvrage des différents travaux en fonction des critères suivants : nature des travaux (renforcement, extension, enfouissement de réseau) et classement de la Commune concernée (rurale ou urbaine). De plus, le S.D.E.V. est maître d'ouvrage du génie civil du réseau de communications électroniques coordonné aux travaux relatifs au réseau électrique.

Pour sa part, en 2017, le S.D.E.V. a ainsi investi plus de **10 000 000 €** pour l'amélioration du réseau électrique : **enfouissement** des réseaux aériens (mise en souterrain des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public) : **5 081 938 €**, **renforcement** du réseau de distribution d'énergie électrique afin que la qualité de l'électricité distribuée aux usagers soit satisfaisante (y compris les travaux sur les réseaux téléphoniques et d'éclairage public) : **2 049 357 €**, **extension** du réseau électrique, téléphonique et d'éclairage public jusqu'à des bâtiments ou des parcelles à alimenter : **1 717 795 €** et enfin, **travaux de rénovation** d'Eclairage Public (uniquement pour les 217 Communes ayant transféré la compétence) : **1 483 204 €** (travaux et matériels).

Des Elus et des Agents à votre service : en 2018, le S.D.E.V. est administré par un **Comité Syndical de 101 Délégués**, désignés par les Conseils Municipaux, et un **Bureau de 14 membres** qui traite les affaires courantes.

Le Syndicat est présidé par **Gilles CHAMPAGNE**, adjoint au maire de Bonvillet, qui travaille en étroite collaboration avec 4 vice-présidents : 1er vice-président délégué pour traiter l'ensemble des affaires du Syndicat, en l'absence ou en cas d'empêchement du Président, et délégué au budget : **Jean-Marie VOIRIN**, conseiller municipal et ancien maire de Longchamp, 2ème vice-président délégué à la communication : **Alain PIERRE**, maire d'Uzemain, 3ème vice-président délégué à la cartographie : **Mustafa GUGLU**, conseiller délégué de Saint-Dié-des Vosges, 4ème vice-président délégué au contrôle de concession : **Serge RE-NAUX**, adjoint au maire de Poussay.

Des compétences accrues : outre le contrôle du concessionnaire et ses missions de maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau électrique, le Syndicat propose aux communes adhérentes un service de gestion de leur réseau d'éclairage public (investissement et/ou maintenance). Par ailleurs, depuis mars 2018 et la publication de ses nouveaux statuts, le Syndicat a pris une nouvelle compétence relative aux « infrastructures de recharge des véhicules électriques » (bornes électriques). En effet, dans l'optique de la transition énergétique, ce sujet prend une dimension nouvelle importante, et il est apparu judicieux aux Elus de proposer cette compétence aux Collectivités pour pouvoir intervenir dès que nécessaire. Basée à Epinal, 59 Rue Jean Jaurès, une **équipe de 16 agents** vous accueille du lundi au vendredi (8h00-12h00 / 13h00-17h00). Tél. : 03.29.29.19.60 - Fax : 03.29.82.44.36 - courriel : smdev@wanadoo.fr

Le SICOVAD



LE SICOVAD LANCE SON APPLI « DECHETS » ! Après un nouveau site, le SICOVAD propose désormais son application, disponible sur Google play et l'App Store. Cet outil apporte de nombreuses fonctionnalités pratiques et saura évoluer en fonction des projets et ambitions portées par le SICOVAD dans les mois et années à venir...

A découvrir sur l'appli du SICOVAD : des alertes pour connaître les jours et heures de collecte, **une carte interactive** de tous les équipements, **une géolocalisation** des déchèteries, conteneurs à verre, partenaires proposant du vrac, restaurants anti gaspi, sites de compostage partagés... avec des itinéraires de guidage pour aller rapidement à chaque point d'intérêt, **un agenda** des événements « développement durable », un guide du tri en ligne...

Pour contacter le SICOVAD : www.sicovad.fr, N° vert : 0800 109 701 ou retrouver les sur les réseaux :



Vie des associations

Cardio Fitness avec l'A.S.M.

Cette activité recommandée par la médecine générale et du sport est proposée en cours collectifs. **Elle a pour but de renforcer et tonifier tout le corps et le système cardiaque.** Oublier le stress quotidien et ne penser qu'à son bien être pendant les séances s'avère indispensable dans notre vie actuelle. Tous les cours sont dispensés par des professeurs qualifiés, dans une ambiance sérieuse mais conviviale. Venez nous rejoindre pour un essai gratuit avant tout engagement, soit **les lundis à 18h30 ou les mercredis à 18h15**, à la Maison Grandemange. Pour tout renseignement complémentaire, appelez le 03.29.35.51.09



Vie sociale

Permanence Sociale

Madame **Sarah MAYON** assure une permanence le 3^{ème} mardi du mois à Chantraine. Elle se tient également à disposition à la MSVS (Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale), 31 rue des Acacias à Golbey. Tél : 03. 29. 29.27.30.



R.A.M.



Madame **Anne-Laure SARRE**, animatrice du Relais Assistantes Maternelles Épinal Ouest et Sud, se déplacera à la demande des parents et des assistantes maternelles. Renseignements : Madame Anne-Laure SARRE, Crèche « Premiers Pas », 27 rue Eugène Lutherer, 88190 Golbey ou anne-laure.sarre@agglo-epinal.fr, ou **tél : 06.46.81.27.19**.